

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** Quarante mille.

\* \* \*

## LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

### ON DEMANDE DE DIFFÉRER L'APPLICATION DES HAUSSES DE LOYER

**M. John Kushner (Calgary-Est):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre responsable du logement. J'ai écrit au ministre et me suis entretenu avec lui la semaine dernière au sujet des hausses révoltantes de loyer exigées des locataires des Vista Courts Apartments de Calgary. Le ministre est-il en mesure de différer l'application de ces hausses épouvantables de 250 p. 100 jusqu'à ce que le problème soit résolu, puisqu'il n'y a eu aucune consultation entre les administrateurs et les locataires, surtout en ces temps difficiles où l'on encourage les gens à limiter les hausses à 6 et 5 p. 100?

**L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics):** Madame le Président, je puis dire que dans le domaine du logement, qui relève de la SCHL, on applique certes très rigoureusement la politique des 6 et 5 p. 100, comme l'avait annoncé mon prédécesseur il y a quelques mois. Quant au problème qui préoccupe le député, je puis lui dire qu'il s'agit de logements dont on a proposé l'achat aux constructeurs. Jusqu'ici ces loyers étaient subventionnés. J'ai cependant examiné la question et prié la SCHL de revoir cette décision; j'espère être en mesure d'avoir plus de renseignements à donner au député d'ici quelques jours.

### LA RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE LOGEMENT À LOYER MODIQUE

**M. John Kushner (Calgary-Est):** Madame le Président, le ministre a-t-il eu des entretiens ou a-t-il participé à des négociations pour discuter de la possibilité de transférer aux municipalités et aux provinces les pouvoirs qu'il exerce actuellement en matière de logement à loyer modique? Le cas échéant, le gouvernement solliciterait-il l'avis du Parlement ou des collectivités avant de s'engager définitivement?

**L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics):** Madame le Président, j'espère que ma réponse à la question de portée très générale que le député vient de me poser ne va pas l'induire en erreur. Le gouvernement du Canada n'a certes pas l'intention de réduire sa participation à la construction des logements dits «sociaux», programme destiné à aider ceux qui n'ont pas les moyens de se loger.

● (1150)

Nous discutons effectivement de certaines questions avec les provinces et avec les municipalités. Si nous pouvions arriver à nous entendre avec leurs représentants pour fournir encore davantage de logements aux Canadiens dont la situation est modeste, ce serait évidemment tant mieux. Comme le souhaitent les députés, je vais m'efforcer de faire avancer les affaires

## Questions orales

à cet égard et de tenir le Parlement au courant de nos progrès par le biais des comités et autrement.

\* \* \*

## LES COMPTES PUBLICS

### LE CERTIFICAT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

**M. Doug Anguish (The Battlefords-Meadow Lake):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Les comptes publics du Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 1982 ont été publiés cette semaine. Dans son certificat, le vérificateur général a émis des réserves extrêmement graves et, à ma connaissance, sans précédent, au sujet des pages 2.15 et 2.16 des comptes publics. Le vérificateur général a prévenu le ministre des Finances que, selon lui, le déficit accumulé, qui est le résultat de la dette nationale accumulée au fil des ans, pourrait bien dépasser de 17 milliards ce que le gouvernement annonce, à cause des méthodes comptables douteuses et non reconnues employées par ce dernier. Je suis sûr que le ministre accorde une grande importance à ce problème. Peut-il nous dire ce qu'il a l'intention de faire pour que la population canadienne sache que les comptes du pays sont mal calculés, ainsi que pour corriger ce très grave problème?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Madame le Président, je me rends bien compte que le député ne siège pas à la Chambre depuis de nombreuses années. Dans le cas contraire, il saurait que cette question fait l'objet d'un débat depuis fort longtemps avec le vérificateur général et entre experts-comptables. Il en a été question au comité des comptes publics. Tout le monde ne s'entend pas sur la meilleure façon de présenter les comptes du gouvernement. Les experts-comptables sont partagés à ce sujet. L'opinion des différentes écoles est bien connue et elle a été rendue publique. Il suffit de lire le compte rendu des délibérations du comité des comptes publics. D'ailleurs, cette divergence d'opinions est manifeste dans la déclaration à laquelle le député m'a renvoyé. Il n'y a rien de neuf. C'est une question de divergence d'opinions entre personnes de bonne foi.

**M. Anguish:** Avec tout le respect que je dois au ministre des Finances, je me permets de lui dire que le fait d'être député depuis peu de temps ne signifie pas que je suis idiot.

### LA RÉACTION DU GOUVERNEMENT

**M. Doug Anguish (The Battlefords-Meadow Lake):** Madame le Président, le vérificateur général est un haut fonctionnaire du Parlement. Il nous a dit que la comptabilité du Canada était mal tenue. Depuis des années, nous n'avons pas donné suite à ses demandes répétées de mettre de l'ordre dans notre comptabilité, ce qui est nécessaire. Je ne m'étonne pas que le sous-ministre ait démissionné...

**Mme le Président:** A l'ordre. Le député se lance dans une discussion. Ce n'est pas le moment d'argumenter, mais de poser des questions. Je demande au député d'en venir à sa question.